



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Conséquences des PFAS sur la santé

Question écrite n° 16380

Texte de la question

M. Vincent Ledoux interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les conséquences des per et polyfluoroalkylées - connus sous le nom de PFAS - sur la santé humaine. Les PFAS sont une famille de substances chimiques synthétiques utilisées dans de nombreux produits de la vie courante (vêtements techniques, mousses à incendie, emballages alimentaires, produits de beauté, pesticides peinture, etc.). Extrêmement persistants à tel point qu'on peut les surnommer parfois « produits chimiques éternels », les PFAS se retrouvent dans tous les compartiments de l'environnement et peuvent contaminer les populations à travers l'alimentation ou l'eau consommée. L'ANSES indique que concernant « les effets sur la santé, la toxicité de ces composés chimiques est multiple : ils provoquent une augmentation du taux de cholestérol, peuvent entraîner des cancers, causer des effets sur la fertilité et le développement du fœtus. Ils sont également suspectés d'interférer avec le système endocrinien (thyroïde) et immunitaire. Cet effet des PFAS sur le système immunitaire a récemment été mis en exergue par l'EFSA, qui considère que la diminution de la réponse du système immunitaire à la vaccination constitue l'effet le plus critique pour la santé humaine ». Leur utilisation est réglementée au niveau international (convention de Stockholm) et au niveau européen et des programmes de recherches sont actuellement conduits. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire le point sur ces travaux et l'action que mène la France pour toujours mieux protéger la population dans la dynamique « zéro pollution ».

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16380

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2024](#), page 2051

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)